CSE

LE COMPTE RENDU
FORCE OUVRIERE DU CSE

5 et 6 déc. 2018

l'inFO réseau•3

Après la première partie consacrée à diverses désignations, parmi lesquelles celles des présidents de commissions locales « activités sociales et culturelles », le CSE des 5 et 6 décembre s'est poursuivi avec de nombreux autres sujets à l'ordre du jour

---

1/ POINT SUR LA MISE EN PLACE DES INSTANCES DE PROXIMITE DU RESEAU DE FRANCE 3

Chantal Fremy a été désignée coordinatrice des instances de proximité pour le CSE. Elle sera l'interlocutrice entre la direction et les élus. La direction de son côté a désigné Sophie Chouireb, assistance RH à Rouen, qui aura comme mission l'envoi des détachements, des ordres du jour, les convocations, les documents etc... Elle assura également l'interface avec Madame Fremy pour lui transmettre l'ensemble des relevés des conclusions de chacune des antennes.

Concernant les prérogatives des Représentants de Proximité, au sujet des informations et consultations en CSE, l'accord prévoit que des documents spécifiques avec des déclinaisons pour chaque antenne seront transmis.

2/ INFORMATION SUR L'AVANCEE DU PROJET DE DEMENAGEMENT DE FRANCE 3 PARIS ILE DE FRANCE

Frédéric Hertz, chef de centre à Vanves et chef de projet pour le déménagement du site de Vanves a exposé le déroulé du projet.

Le site de Vanves compte 169 personnes : **95 personnes** (56% des effectifs) vont rester rattachées directement à la direction de Paris / Ile de France, et **74 personnes** (44% des effectifs) vont être accueillies dans les services du Siège.

Les envies de chaque salarié ont été étudiées dans le cadre des entretiens professionnels. Leurs souhaits ont été analysés puis étudiés pour voir dans quelles mesures ils convenaient, à la fois sur les compétences et les possibilités d'accueil au sein des différentes directions du Siège. « *La demande de l'humain a été privilégiée au maximum* » nous explique-t-on.

Au final, 95% des salariés qui ont exprimé des demandes ont vu leurs souhaits se réaliser.

Les outils et les plans des bâtiments ont été finalisés. Les décisions budgétaires ont été arbitrées et validées. Sur la question de l'expertise judiciaire, les travaux d'une durée de 3 mois débuteront à Vanves en janvier 2019. Objectif : vider le NODAL, et la réfection du sous-sol.

Les élus demandent un calendrier précis ainsi qu'un plan de charge du Siège avec l'utilisation des plateaux et des régies.

La procédure d'information/consultation sur ce projet de déménagement de Vanves au siège se déroulera en 3 temps :

- au CSE central les 12 et 13 décembre prochain

- puis au CSE réseau du 19 et 20 décembre,

- puis au CSE du Siège début janvier 2019.

3/ INFORMATION SUR L'AVANCEE DU PLAN D'ACTION SUITE À L'ALERTE RPS DE JUIN 2017 POUR DANGER GRAVE À L'ANTENNE DE BRETAGNE

Une déclaration a eu lieu au CHSCT du mois de Juin 2017.

Suite à des échanges avec la DSQVT (direction de la santé et qualité de vie au travail), la secrétaire de l'ex CHSCT, les psychologues du travail et le médecin du travail, un accord de principe est été acté pour la constitution d'un comité de pilotage, composé par les membres de la direction et des représentants des salariés. Ce COPIL sera coordonné par GIELO Conseil. La volonté de la direction régionale de l'antenne de Bretagne était d'attendre la désignation des membres des instances de proximité pour la tenue d'une première information auprès de ces instances. La première réunion du COPIL aura lieu en décembre. Une formation des membres sur les risques psychosociaux sera organisée, afin d'adopter un langage commun. Ce COPIL sera en charge de faire un diagnostic de la situation de façon précise et de définir les axes prioritaires et les plans d'action à mettre en place.

Les élus ont insisté pour que des représentants des ex CHSCT soient associés avec les nouveaux RP, afin que le suivi soit assuré.

4/ INFORMATION SUR L'AVANCEE DU PLAN D'ACTION SUITE À L'ALERTE RPS DE DECEMBRE 2017 POUR DANGER GRAVE À L'ANTENNE DE « NORMANDIE CAEN »

La situation à Caen est assez semblable à celle de Rennes côté procédure, avec une différence importante : le processus est plus avancé.

En Basse-Normandie, le diagnostic de "risques psycho sociaux" a été effectué.

Les ateliers d'écoute de la DSQVT ont été très suivis : plus de 40 personnes. L'étape actuelle est celle de la restitution : le comité de pilotage mis en place doit se réunir à nouveau ce 13 décembre. Y seront présentés les axes prioritaires, devant se traduire par des actions concrètes. Nous retenons d'ores et déjà que les problématiques psycho sociales constatées dans cette antenne sont assez complexes. Le travail a été conduit par le même cabinet que celui choisi pour Rennes.

5/ INFORMATION SUR L'AVANCEE DU PROJET DE RENOUVELLEMENT DES NOUVELLES REGIES DU RESEAU REGIONAL : ROUEN, REIMS, NANCY

C'est Laurent Lemaire (Directeur de l'exploitation, des moyens et de la performance opérationnelle) qui a répondu aux interrogations des élus.

Il est prévu de mettre en place dans ces 3 régies un nouveau dispositif de mise à l'antenne à la fois des synthés et des lancements de sujet présent dans les serveurs. Cet outil de pilotage « OVERDRIVE » sera opéré par la personne qui occupe aujourd'hui le poste de scripte. Des groupes de travail seront mis en place pour prendre connaissance de ce nouvel outil, et proposer des façons de faire autour de l'outil. Il y aura un processus d'harmonisation pour l'optimisation des ressources et des coûts. 2 groupes de travail ont déjà eu lieu depuis septembre : le premier, composé de personnels de Rouen, Nancy et Reims, s'est réuni le 17 octobre.

Aujourd'hui la scripte modifie elle-même l'ordre des sujets en fonction des informations transmises par les patrons éditoriaux Il y aura donc une reprise en main de l'outil MONA LISA auprès du chef d'édition. En effet, ce ne sera plus la scripte qui procédera aux modifications du conducteur.

L'outil OVERDRIVE aura 2 commandes : mise à l'antenne des synthés + lancement des sujets.

Les élus ont demandé des documents écrits ainsi qu'une réunion de la commission nouvelle technologie dans les plus brefs délais.

6/ INFORMATION SUR LE DEPLOIEMENT DE CONCUR

Un point d'avancement a eu lieu avec Eric Piaumier et Jean-Michel Cambianica premier bilan a été rendu après 3 années de projets. Les pilotes ont permis d'ajuster le déploiement de CONCUR. Les animations sur les sites avaient pour vocation uniquement la prise en main du logiciel. Pour la direction, la formation E-learning a été peu suivie.

Le débat a été vif. Les élus ont énuméré les nombreux dysfonctionnements liés au déploiement de cet outil. On relève de nombreux bugs, sans compter l'épuisement et le surcroit de travail des assistantes.

Pour FO, il n'est pas concevable que les PTA ne disposent pas de smartphone, au même titre que les journalistes.

Par ailleurs, le métier des chargées de gestion administrative est menacé.

La direction répond à cela que si il y a une baisse d'activité, une fois le logiciel mis en place, alors, il y aura soit des suppressions de postes, soit des redéploiements.. Des reconversions auront lieu en fonction des désirs des salariés. Les possibilités de reconversion seront possible dans les métiers de : scripte, documentaliste, gestion d'antenne ou service IMG

La direction nie les dysfonctionnements énumérés par les élus et explique que le déploiement se déroule bien et qu'elle n'a pas de retour négatif. En revanche, elle explique qu'il faudra améliorer la formation.

7/ INFORMATION SUR L'AVANCEMENT DU PROJET DE REGIONALISATION ET INFORMATION SUR LA GRILLE DE RENTREE DE JANVIER 2019

Ces 2 point ont été traités en même temps par Patrice Schumacher, directeur des antennes régionales, et Bernard Loche, directeur de l'info régionale. Le point concernant le rapprochement avec France Bleu a été reporté au prochain CSE.

- L'émission « L'Instant R » devient « Ailleurs en France » avec un nouvel habillage.

- L'émission « 9H50 » aura un nouveau nom dès janvier et sera diffusée dans une case plus favorable, à un horaire de plus grande écoute. Elle s'appellera « Ensemble, c'est mieux ». Elle aura comme vocation le collectif, la solidarité, le mieux vivre ensemble.

Cette nouvelle matinale va devenir plus interactive grâce à une société de production privée (EDEN) qui va animer les réseaux sociaux pour pouvoir solliciter l'audience sur un thème donné.

Elle se chargera de mettre en forme 13 modules avec des questions des internautes sur la thématique choisie. Ces produits seront ensuite livrés aux 13 antennes régionales qui décideront seules si elles en feront l'usage ou pas. Rien ne sera imposé aux antennes.

Des modules DATA, communs à toutes les antennes (entièrement en infographie), seront également mis à disposition des antennes régionales pour répondre aux questions concernant la thématique choisie.

Enfin, la société de production fournira également un feuilleton autour d'une action de solidarité et de mobilisation collective autour d'un sujet (sans aucune obligation de diffusion).

La société de production EDEN demandera 3000 € par mois pour chacune des directions régionales.

8/ POINT D'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE ET LE DEPLOIEMENT DU SCHEMA DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DES MOYENS INTERNES DE FABRICATION

Yves Dumont (Directeur des opérations FTV) et Marina Da Silva (Directrice déléguée du centre d'exploitation nord) ont répondu aux différentes questions.

Les travaux se sont poursuivis avec notamment la mise en place du label dans les génériques. La définition du modèle du catalogue de service est terminée et se trouve actuellement en cours de construction sur le site de Nancy. Il sera accessible depuis l'intranet de France TV.

Des nominations ont également eu lieu afin de construire la structure de cette direction :

- Alain Rolland a été nommé à la commande client.
- Tristan Gouget : responsable unité relation
- Cynthia Gravet : responsable activité de fabrication sur le site Nancy
- Christelle Demenec : responsable des activités de fabrication sur le site de Rennes
- Clémence Labret : responsable du portefeuille jeunesse éducation auprès de la commande client.

Des responsables « équipes de tournage » nord et sud, ainsi que 5 collaborateurs (trices) à la cellule ingénierie achat seront nommés lors d'un COCA spécifique du 11 décembre.

(Les vœux des cadre de gestion ont été être accueillis. Les vœux pour les postes d'assistanat, des planificateurs et organisateurs ont également été accueillis).

Depuis le 1er décembre, les directions « AISO » et « post production » ont basculé sur le nouveau mode de fonctionnement (avec le rattachement des collaborateurs auprès du responsable de la logistique).

La direction a envoyé un mail d'information pour recenser les collaborateurs qui souhaitent s'inscrire dans le cadre de la mobilité (ainsi que pour recueillir les justificatifs de domicile). Une relance sera faite pour ceux qui n'ont pas encore transmis le document.

Le basculement se fera au 1er janvier 2019

Marina Da Silva a effectué ensuite un point sur les ateliers d'activité : 11 groupes de travail se sont réunis 42 fois depuis le mois d'avril. 2 rapporteurs ont été désignés. Les travaux ont fait l'objet d'arbitrage et ont abouti à des préconisations.

Prochaine étape à venir, début d'année 2019. Une présentation sera faite sur les process workflow issus des préconisations.

9/ PLAN DE CHARGE 2019 DES SITES REGIONAUX DE LA FABRIQUE

Les élus déplorent le manque de document concernant ce point. La direction répond que l'arbitrage définitif sera rendu ultérieurement. La notification est habituellement rendue en début d'année.

Pour la fiction, un arbitrage a été rendu. Pour 2019, on note 21 fictions pour l'ensemble des moyens réparties de la manière suivante : 7 à Lille, 7 à Lyon et 7 Marseille. Et 25 épisodes supplémentaires du feuilleton « Un si grand soleil ».

Un laboratoire est en cours de création à Bordeaux pour le mois de janvier 2019 afin d'expérimenter un certain nombre de chose et produire des fictions numériques. Ce sont des nouveaux formats. NOA TV a émis un intérêt très fort pour ce type de produit. L'équipe est en cours de construction.

Les élus ont demandé un point complet au mois de janvier concernant le laboratoire de fiction numérique à Bordeaux.

10/ INFORMATION SUR LE PLAN PREVISIONNEL DE FORMATION 2019 DU RESEAU FRANCE 3

Les élus ont adopté une résolution (votée à l'unanimité). Ils « *prennent acte des engagements de la direction à leur fournir les documents exhaustifs relatifs à la formation professionnelle.*

Il s'agit du plan d'adaptation et de développement des compétences décliné au niveau du réseau France 3, du suivi au 30 juin de ce plan, du bilan annuel de réalisation de ce plan.

Par ailleurs, les élus demandent que leur soit transmis le bilan social correspondant au périmètre de l'établissement ainsi que le bilan de la politique de l'emploi des travailleurs handicapés et le rapport de situation comparée entre les femmes et les hommes. Ils ont pris acte de l'engagement de la direction à fournir la déclinaison par antenne de ces informations aux instances de proximités et aux élus du CSE ».

Ils ont demandé que le projet de plan d'adaptation et de développement des compétences du réseau régional de France 3 pour 2019 soit fourni à la commission emploi/formation nouvellement constituée, et que celle se tienne rapidement.

11/ DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CSE POUR LA GESTION DES 7 RESTAURANTS D'ENTREPRISE DU RESEAU REGIONAL

Aquitaine (Bordeaux) : Rabea Chakir Trebosc
Côte d'Azur (Marseille) : Eliane Dos Santos
Lorraine (Nancy) : Laurent Maas, Angélique Sergent
Nord Pas de Calais (Lille) : Claude Framery, Nancy Gressier
Rhône Alpes (Lyon) : Patrick Dehais, Denis Milan
Midi Pyrénées (Toulouse) : situation particulière, car il n'y a aucune candidature pour reprendre la gestion de cette cantine. Il va falloir trouver une solution pour l'avenir. Pour la direction, s'il n'y a pas de représentant, la solution sera d'entamer une procédure d'externalisation. Les élus proposent une solution provisoire en demandant à la trésorière du CSE de s'occuper du paiement des salaires et des fournisseurs le temps de trouver une solution.

Enfin, le point concernant la désignation des représentants du CSE du réseau régional au CI-ORTF a été reporté.

Prochain CSE, 18 et 19 décembre

Bureau syndical Force Ouvrière – Pièce D220 - 01.56.22.54.40
7 Esplanade Henri de France – 75907 Paris Cedex 15